

Le projet alimentaire du Bassin labellisé par le ministère de l'Agriculture

Les 17 communes et 3 intercommunalités (COBAS, COBAN et Communauté de Communes du Val de l'Eyre) du Pays BARVAL ont lancé, en 2021, un Projet Alimentaire Territorial (PAT) dont l'objectif est de réunir tous les acteurs du système alimentaire local pour travailler ensemble à la relocalisation des filières agricoles et alimentaires, tout en répondant aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques du territoire ainsi qu'à la demande croissante des populations.

Dans le cadre de ce PAT, les intercommunalités du Pays BARVAL se sont appuyées sur les travaux menés par le Collectif Aliment Terre, à l'initiative de la démarche, rejoint ensuite par les Amis de la Terre en Val de l'Eyre, et dont les représentants ont été associés à la construction du Projet.

L'année 2022 a été consacrée au diagnostic partagé du système alimentaire, qui a permis de produire une photographie dynamique de la situation agricole et alimentaire du territoire, ainsi qu'à l'identification des grands enjeux locaux.

L'objectif poursuivi par l'ensemble des acteurs est de renforcer l'offre alimentaire locale, de développer une agriculture durable et résiliente et de produire une alimentation saine, locale et de qualité, accessible à tous.

Ainsi, le territoire a arrêté une stratégie « du champ à l'assiette » pour 2023 et 2024, articulée en 4 grands axes stratégiques :

- FONCIER ET INSTALLATION-TRANSMISSION : Mettre en œuvre

une stratégie foncière et agricole locale pour développer des productions nourricières et durables

- SECURITE ALIMENTAIRE : Garantir un accès à tous à une alimentation saine, suffisante et de qualité, favorisant le local
- SENSIBILISATION : Accompagner les changements de pratiques de consommation
- GOUVERNANCE : Etablir une gouvernance alimentaire territoriale partagée

Fort de ces travaux, le Pays BARVAL a candidaté à l'appel à projet national pour le Programme National pour l'Alimentation, et la démarche a reçu le label PAT émergent. Le PAT du Pays BARVAL est donc officiellement reconnu par le ministère de l'Agriculture !

La mise en œuvre du plan d'actions 2023-2024 bénéficiera de financements de l'Europe et de la DRAAF, aux côtés de ceux des 3 EPCI.

Ainsi, des premières actions seront lancées dès cette année : élaboration d'une stratégie foncière au service de l'installation agricole, accompagnement de la restauration collective publique, actions de sensibilisation des habitants (foire paysanne, ciné-débat, ...).